



Procès verbal de la séance du 10 Mars 1903

M. Guillemin Président  
M. Alauz Breite Secrétaire.

Les membres de la Commission appelés à faire connaître l'opinion de leur Bureau déclarent qu'ils sont tous favorables au projet de loi.

M. Alauz Breite est désigné comme Rapporteur avec mission de conclure dans un sens favorable à l'adoption du projet.

Le Président

Guillemin

Le Secrétaire

Alauz Breite

SSION chargée de l'examen du projet de  
ent à modifier la loi du 23 mars 1899,  
mesures à prendre pour la pro-  
n Algérie. (N° 357, année

6 février 1903.)

1<sup>er</sup> BUREAU : THOREL.

2<sup>e</sup> — MAXIME LECOMTE.

3<sup>e</sup> — ALCIDE TREILLE. *Secrétaire et Rapporteur*

4<sup>e</sup> — PAUL GÉRENTE.

5<sup>e</sup> — GOUTANT.

6<sup>e</sup> — PRILLIEUX. *Président*

7<sup>e</sup> — PAULIAT.

8<sup>e</sup> — GEORGES LE CHEVALIER.

9<sup>e</sup> — LÉOPOLD THÉZARD.

---

# FABRIQUE DE REGISTRES · COPIES DE LETTRES · CARNETS

HORS CONCOURS AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1878-1889



ARTICLES  
DE  
DESSIN  
ET DE  
PEINTURE  
Maroquinerie  
&  
ENVELOPPES

## FORTIN & C<sup>IE</sup>

59, Rue des Petits Champs  
· PARIS ·

USINE : 184, Faubourg S<sup>t</sup> Denis

N<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

GRAVURE  
LITHOGRAPHIE  
TYPOGRAPHIE  
Fournitures  
de  
BUREAUX

Pour avoir un Registre semblable, il suffit de rappeler le Numéro ci dessus